

presque tous les petits hôpitaux avaient disparu ou lui avaient été unis : Saint-Laurent-des-Vignes, Saint-Georges, les Deux-Amants, la Saunerie ou Saint-Eloi, la Chana, Saint-Irénée, Sainte-Catherine, etc., et, cependant, plus que jamais, les pauvres, les malades, les infirmes abondaient. Donc, par délibération du mardi 11 janvier 1584, les échevins réunis à l'Hôtel commun de la ville « pour adviser des moyens que l'on auroit à tenir pour pourveoir aux affaires de l'hospital », décidèrent « pour le prouffit d'iceluy, bien et soulagement des peuvres, choisir nommer et créer pour l'advenir six notables, tant bourgeoys que marchans de la dite ville, les quelz, soulz l'auctorité dudit Consulat, auroient l'œil et particulière superintendance desdites affaires de l'hospital et pour ce seraient à l'advenir appelez *Recteurs de l'Hostel-Dieu du Pont du Rhosne*, qui seroient à l'advenir esleuz et choisyz par le Consulat après chacune feste Saint-Thomas, laquelle eslection seroit néantmoins faite ensorte qu'il y en demeurast toujours trois des vieulx pour y instruire les nouveaux esleuz, en la mesme façon et manière que s'observe de toute ancienneté en l'élection des consuls eschevins, tellement que lesdits recteurs demeureront tousjours en charge deux ans entiers (1). »

C'est à la bonne et intelligente administration de ces recteurs, toujours choisis dans l'élite de la population lyonnaise, et dont le nombre fut porté dans la suite à quatorze, que l'hôpital du Pont du Rhône, le Grand-Hôtel-Dieu et Hôpital-Général actuel, est redevable de son extension et sa prospérité. C'est grâce à leur écono-

---

(1) Arch. municip., BB. 110, f° 18.